

**Rapport de suivi des requêtes des citoyens
lors des conseils d'arrondissement du 6 décembre 2016 et du 7 février 2017**

Monsieur Moïse Côté: impact des chantiers sur les résidents du quartier - propreté devant la coopérative Sainte-Anne - ramassage des cônes orange à la fin des chantiers

16-366628 CA 6 décembre 2016

Monsieur souligne vivre avec les désagréments des changements en cours dans Griffintown et demande à ce que l'arrondissement tienne compte des impacts des chantiers sur le voisinage avant d'émettre des permis. Il ajoute qu'Hydro-Québec a procédé à des travaux d'enfouissement de fils électriques sur la rue de la Montagne et que des cônes orange s'y trouvent toujours même si les travaux sont terminés depuis plusieurs semaines; il demande que ces cônes soient ramassés. Il souligne la présence de meubles et autres déchets devant la coopérative Sainte-Anne et demande à ce qu'ils soient ramassés également.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : deux chantiers distincts se sont succédés sur la rue de la Montagne, ce qui peut donner l'impression que les cônes y sont demeurés après la fin du premier chantier. La signalisation est conforme et des inspections ponctuelles seront réalisées afin d'assurer le respect de la réglementation.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine (meubles sur le domaine public) : les meubles ont été ramassés.

Madame San Trieu : zone de stationnement sur rue réservée aux résidents sur la rue Sainte-Madeleine

17-40368 CA 7 février 2017

Madame souligne qu'un groupe de citoyens a fait une demande pour obtenir une zone de stationnement sur rue réservée aux résidents sur la rue Saint-Madeleine en septembre dernier et qu'elle a été refusée. Elle ajoute que la problématique de disponibilité du stationnement a surtout cours en soirée et demande à ce que l'arrondissement procède à une nouvelle analyse.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : La citoyenne et l'une de ses voisines ont été rencontrées pour leur expliquer les raisons pour lesquelles leur demande d'une zone de stationnement sur rue réservée aux résidents a été refusée. Des solutions alternatives ont été proposées telles que l'aménagement d'un stationnement en cour arrière ou la location d'un stationnement dans un immeuble voisin. Ces alternatives ont été refusées par la citoyenne, qui a néanmoins affirmé comprendre les raisons pour lesquelles sa demande a été refusée.

Monsieur Marc Desroches : zone de stationnement sur rue réservée aux résidents sur la rue Sainte-Madeleine

17-40369

CA 7 février 2017

Monsieur réitère la demande pour obtenir une zone de stationnement sur rue réservée aux résidents sur la rue Saint-Madeleine. Il souligne que la procédure d'évaluation des besoins en matière de stationnement mise en place par l'arrondissement ne tient pas compte des problématiques qui ont cours la nuit. Considérant le refus de l'arrondissement de donner suite à la demande des résidents, il souhaite connaître les autres solutions envisageables.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : Ce suivi est identique à la demande numéro 17-40368 de madame San Trieu : « La citoyenne et l'une de ses voisines ont été rencontrées pour leur expliquer les raisons pour lesquelles leur demande d'une zone de stationnement sur rue réservée aux résidents a été refusée. Des solutions alternatives ont été proposées telles que l'aménagement d'un stationnement en cour arrière ou la location d'un stationnement dans un immeuble voisin. Ces alternatives ont été refusées par la citoyenne, qui a néanmoins affirmé comprendre les raisons pour lesquelles sa demande a été refusée. »
